



Collège
Laetitia BONAPARTE
Tél. : 04 95 23 60 80
ce.6200011t@ac-corse.fr

**Avenue Napoléon III
CS 70859
20184 AJACCIO Cedex 1**

Secrétariat
Principale-Adjointe

Ajaccio, le 12/03/2024

La Principale

à

**Mme la Directrice, M. le Directeur,
Ecole Primaire**

Afin d'organiser la prochaine rentrée scolaire de notre **6^{ème} section VOILE**, je vous serais obligée de bien vouloir transmettre à **tous les parents d'élèves de CM2** les documents ci-joints.

Les parents devront déposer la demande (*annexe 1*) en mains propres au secrétariat du Collège ou l'envoyer par mail à l'adresse : ce.6200011t@ac-corse.fr au plus tard le **Lundi 8 Avril 2024**.

Les tests de voile auront lieu à la **base nautique scolaire du RICANTO** le **JEUDI 16 MAI 2024 de 14h à 17h**.

Un de nos objectifs est d'informer vos élèves sur la possibilité de décliner leur passion pour le sport et la voile, tout en suivant un cursus scolaire de qualité (*annexe 2*).

Le Conseiller Principal d'Education, M. BIANCONI, reste à la disposition des parents qui souhaiteraient de plus amples renseignements au **0495236082** (ligne directe).

Isabelle SIMONPIETRI

Demande d'inscription en 6^{ème} Voile

**Document à transmettre au Collège
au plus tard le **LUNDI 8 Avril 2024** (dernier délai)**



Collège
Laetitia BONAPARTE

Tél. : 04 95 23 60 80
ce.6200011t@ac-corse.fr

Avenue Napoléon III
CS 70859
20184 AJACCIO Cedex 1

Nom et Prénom	
Date et lieu de naissance	
Nom & Prénom du responsable légal	
Adresse	
Téléphone (obligatoire)	
Adresse électronique (courriel) <u>LISIBLE</u>	Parent n° 1 : _____ Parent n° 2 : _____
Ecole fréquentée en 2023-2024	

Niveau de pratique en voile (Cocher les cases correspondantes) :

- Je n'ai jamais fait de voile
- Je fais un petit peu de voile
- J'ai déjà fait des mini-stages de voile
- Je fais ou j'ai fait de la voile en club
- Je participe ou j'ai participé à des compétitions de voile

Pièces à joindre obligatoirement au plus tard le 8 Avril 2024 :

- **Un certificat médical de non contre-indication** à la pratique de la voile de compétition délivré par un médecin du sport ou médecin traitant ;
- **Une attestation de 50 mètres** de natation délivrée par un maître-nageur ;

Pièces à fournir accessoirement :

- **Attestation de pratique de la voile** pendant les deux dernières années (voile scolaire ou club).

Date et signature des parents :

Parties ci-dessous réservées à l'Administration

Motivation : P / B / TB / E Date et signature
Avis commission d'affectation Académique : Date et signature

SECTION SPORTIVE 6^{ème} VOILE



Collège
Laetitia BONAPARTE

Tél. : 04 95 23 60 80
ce.6200011t@ac-corse.fr

Avenue Napoléon III
CS 70859
20184 AJACCIO Cedex 1

L'inscription en classe VOILE engage les élèves sur un cycle de 4 ans. Les caractéristiques de cette filière qui doivent obligatoirement être prises en considération sont les suivantes :

Pour les élèves :

* *en terme sportif* : l'élève doit obligatoirement être membre de l'Association Sportive du Collège, avoir une licence UNSS (prix de la licence : **95 euros** environ pour l'année), réussir le test de natation en début d'année, passer un examen médical d'aptitude à la voile de compétition (auprès d'un médecin sportif agréé), être assidu et volontaire dans les cours de Voile ainsi que d'EPS et participer aux différentes compétitions les mercredis (3 à 4/an). Le certificat médical doit être fourni avant la mi-octobre ; après cette date, l'élève n'ayant pas remis son certificat d'aptitude ne sera plus accepté dans les cours de voile.

* *en terme d'organisation* : l'appartenance à la classe Voile nécessite une organisation rigoureuse pour concilier travail scolaire et pratique sportive (7 à 10h/semaine soit 4h EPS + 3 à 6h Voile). Dans ces conditions, l'évaluation du niveau scolaire tout au long de l'année sera un critère pour le maintien de l'élève dans cette classe, ainsi que pour l'accès à la section sportive voile de 5^{ème}.

* *en terme de comportement* : les élèves se doivent d'adopter un comportement irréprochable aussi bien au niveau de l'assiduité que du travail fourni (dans toutes les matières) et de la participation dans les différents cours.

A l'issue de chaque trimestre, outre les résultats scolaires, un point sera fait quant à l'adéquation de l'élève au fonctionnement d'une classe sportive.

Pour information, les tests de voile auront lieu le **JEUDI 16 MAI 2024** à la base nautique scolaire du RICANTO de 14h à 17h.

Pour les parents :

* *en terme matériel* : l'élève doit se munir d'un équipement « voile légère » c'est-à-dire d'une combinaison, de chaussons en néoprène et d'un coupe-vent. Les jours de soleil, la casquette et les lunettes sont de rigueur.

* *en terme d'organisation* : **les parents doivent amener leur enfant le lundi à 14h10 à la base nautique du RICANTO et venir les chercher à 17h.** La spécificité de l'activité (conditions météo, manipulation de matériels...), impose une organisation horaire particulière des séances : un regroupement de 3 heures consécutives.

Si les conditions météo sont mauvaises, certaines séances seront annulées sans que cela n'ampute le quota-horaire annuel de pratique. Les élèves seront prévenus le lundi matin vers 10h. Certains pourront aussi pratiquer le mercredi de 14h à 17h avec l'Association Sportive voile du Collège, pour se perfectionner. De plus, un partenariat a été mis en place avec la SNA (club de voile de la Citadelle) : des mini-stages et des compétitions supplémentaires seront possibles pour les plus motivés.